

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 12 MAI 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Théodore Weiss*, sergent au 3^e régiment de chasseurs à pied.

(Voir le N° 275, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Théodore Weiss est né à Cologne (Prusse), le 11 mai 1802 ; à l'époque de son entrée en Belgique, qui date de 1830, il était jardinier, et, dès le mois d'octobre de cette année, il s'est engagé dans un corps de volontaires au service de la Belgique.

Il résulte de l'extrait du registre-matriculaire des sous-officiers et soldats du régiment dont il fait partie que, le 1^{er} mai 1831, il s'est enrôlé pour deux ans, comme sergent-sapeur ; que le 8 juin 1836, il a pris un nouvel engagement de deux ans ; et qu'enfin, le 16 juin 1840, il a été réengagé, sans prime, pour le terme de 6 ans et quinze jours.

Les chefs du pétitionnaire rendent dans deux certificats, qui sont joints au dossier, hommage à sa bonne conduite et à sa manière de servir.

Les autorités consultées appuient sa demande ; l'une d'elles fait remarquer qu'ayant été reçu dans l'armée Belge, à une époque périlleuse, alors qu'il y avait quelque courage à venir se ranger parmi les hommes qui ont su conquérir l'Indépendance du pays, et admis à prendre un nouvel engagement de longue durée, il lui paraît avoir acquis le droit de demander à faire partie d'un pays, à la défense duquel il s'est voué depuis dix ans, et s'est obligé pour six autres années encore.

Dans la séance du 28 février dernier, la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération à la majorité de 42 suffrages contre 6.

CHRISTYN Comte DE RIBAUCCOURT, Rapporteur.